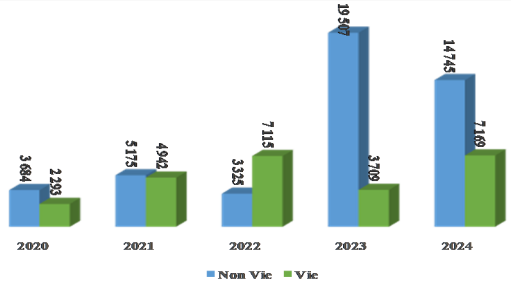
Résultat d'exploitation en «Vie et Non Vie»



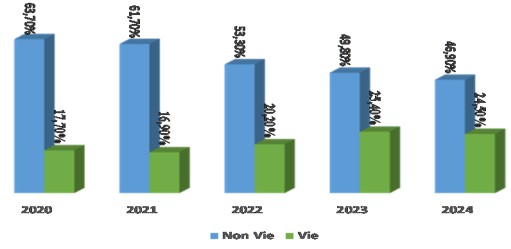
Les branches d'activités Vie et Non Vie affichent des résultats d'exploitation positifs depuis l'année 2020. Les assurances Non Vie ont obtenu des bénéfices d'exploitation supérieurs à ceux des activités d'assurances Vie en 2024.

La solvabilité et la couverture des engagements

	2020	2021	2022	2023	2024
Ratio de couverture	129,5%	124,9%	125,5%	127,6%	129,2%
Ratio de solvabilité	557,6%	459,5%	479%	525,6%	497,5%

Le secteur affiche une situation de solvabilité et de couverture des engagements conformes à la réglementation.

Ratio des frais de gestion



Les frais de gestion affichent une diminution en assurance Non Vie qu'en assurance Vie. En 2024, les frais de gestion en assurance Non Vie et en assurance Vie sont évalués respectivement à 46,9% et 24,5%.

Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances

Ratio combiné en assurance « Vie » et Non Vie

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Non Vie	111,4%	107,1%	115,3%	84,4%	92,6%
Vie	112,2%	118,4%	110,4%	125,2%	111,9%

Pour l'assurance Non Vie, la valeur des primes nettes acquises a été suffisante pour régler les prestations nettes, les commissions nettes et les dépenses généraux. Cette situation est traduite par le ratio combiné qui a affiché une valeur inférieure à 100% tandis que pour l'assurance Vie, il est resté supérieur à 100% traduisant le fait que les charges techniques des assureurs Vie ne peuvent pas être couvertes par les primes émises nettes de réassurance.

La trésorerie et les créances

	2020	2021	2022	2023	2024
Ratio de liquidité	84,5%	131,2%	154,9%	126,9%	144,6%
Ratio de créances sur les assurés	16,5%	19,2%	22,5%	16,2%	21,7%

Depuis 2020, le ratio de liquidité est supérieur à 20% mais également il dépasse le seuil de 100% .

Quant aux créances sur les assurés, elles représentaient une part importante des primes émises entre 2020 et 2024, soit un montant élevé d'autant plus que cette situation provient généralement de la pratique de souscription à crédit prohibée par la réglementation des opérations d'assurances.

Des assurances fiables pour un développement durable

Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances

Synthèse du rapport annuel du secteur des assurance

Exercice 2024

ARCA

Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances

Boulevard du Japon N°51, Building des Finances, deuxième étage

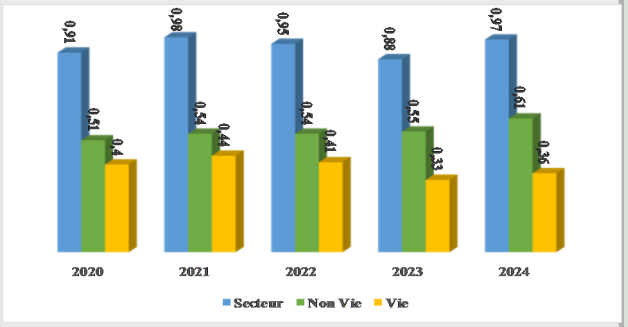
Téléphone : (+257)22276346/47
Site web : arca.bi

Des assurances fiables pour un développement durable

Les acteurs du secteur des assurances

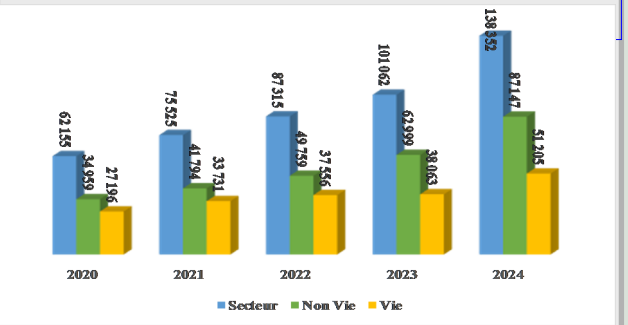
En 2024, le secteur des assurances comptait 23 sociétés d'assurances(12 sociétés Non Vie et 11 sociétés Vie). Les sociétés de courtage étaient au nombre de 29 les mandataires non-salariés se chiffraient à 230 ainsi que cinq bancassurreurs. Il n'y a aucune compagnie de réassurance.

Evolution du taux de pénétration (en %)



Sur les 5 dernières années, le taux de pénétration affiche une tendance à la hausse passant de 0.91% à la fin de 2020 a environ 1% à la fin de l'exercice 2024.

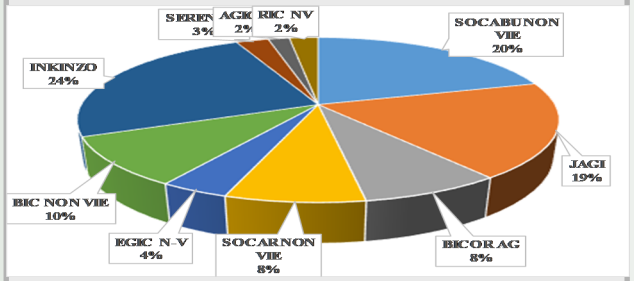
Evolution du chiffre d'affaires



La production globale du secteur des assurances a plus que doublé sur les cinq dernières années, passant de 62 milliards en 2020 à 138 milliards en 2024. En 2024, pour l'assurance Non Vie, le chiffre d'affaires a augmenté de 24,1 milliards tandis qu'en assurance Vie, il a connu une augmentation de 13,2 milliards par rapport à l'exercice précédent .

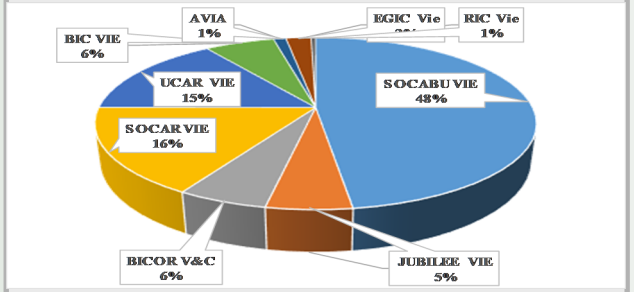
Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances

Parts de marché en assurance Non Vie



En 2024, La société INKINZO AG occupe la 1ère place avec une part de marché de 24,6%, suivie par la SOCABU SM avec 20,6% et en 3ème position vient la société JAGI avec 18,8%.

Parts de marché en assurance Vie



En 2024, la 1ère place revient à la SOCABU Vie et Capitalisation avec 47,8% des parts de marché. Elle est suivie en 2ème position par la SOCAR Vie avec 16,4% et en 3ème position vient l'UCAR Vie & Capitalisation avec 15,2%.

Le taux de cession en réassurance

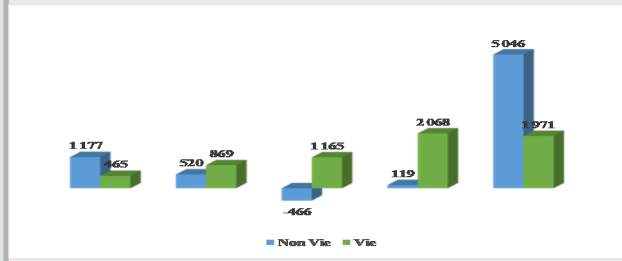
Année	2020	2021	2022	2023	2024
Non Vie	30,5%	27,6%	23,3%	20,4%	35,4%
Vie	8,2%	12,4%	9,6%	14,1%	8,1%

En 2024, le taux de cession a augmenté en assurance Non Vie passant de 20,4% en 2023 à 35,4% et pour l'assurance Vie, il a diminué passant de 14,1% en 2023 à 8,1% .

Des assurances fiables pour un développement durable

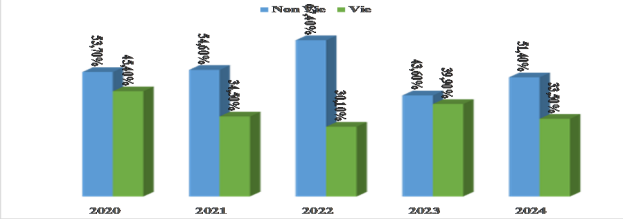
Agence de Régulation et de Contrôle des Assurances

Le solde de la réassurance (en millions de FBU)



En 2024, les réassureurs ont gagné plus de 5 Milliards en assurance Non Vie et 1,9 milliards en assurance Vie .

Le ratio de sinistralité



En assurance Non Vie et en assurance Vie, la sinistralité est au dessous du taux maximum théorique de 65% avec respectivement des taux de 51,4% et 33,5%.

Apport des sociétés de courtage dans le chiffre d'affaires des sociétés d'assurances

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Non Vie	31,7%	26,3%	23,6%	20,84%	15,49%
Vie	9,16%	9,16%	2,28%	4,41%	5,28%

En assurance Non Vie, 15,49% des primes émises proviennent des affaires apportées par les coutiers tandis que leur apport est 5,28% en assurance Vie.

Des assurances fiables pour un développement durable